

L'ÉCLAIR

ORGANE POPULAIRE DE DEFENSE CATHOLIQUE, POLITIQUE & LITTERAIRE
PARAÎSSANT A LYON LE SAMEDI

ABONNEMENTS

RHÔNE et départements limitrophes ...	1 an 6 fr. — 6 mois 3 fr. 50
Autres départements	1 an 7 fr. — 6 mois 4 fr. »
Etranger	le port en sus.

Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois

BUREAUX, RÉDACTION, ADMINISTRATION
Place Bellecour, 3, à Lyon, chez MM. Vitte et Perrussel
Boîte dans la cour.

Vente en gros : Rue Tupin, 31

ANNONCES :

Elles sont reçues exclusivement

A LYON, à l'agence de publicité V. FOURNIER, r. Confort, 14.
A PARIS, à l'agence HAVAS, place de la Bourse, 8.

BULLETIN POLITIQUE

C'est encore la question religieuse qui joue le rôle prépondérant dans le résumé de la semaine.

Le Sénat vient d'entendre le développement d'une très belle interpellation de M. de Gavardie, soutenue dans un langage remarquable d'élevation et d'éloquence, au sujet du refus de serment de deux ou trois jurés appelés à siéger en matière criminelle.

Depuis longtemps on reconnaissait l'urgente nécessité d'une haute protestation contre cette débauche de révolte s'attaquant à tout ce qu'il y a de plus respecté et essayant d'atteindre par degré, jusqu'à Dieu lui-même. Vainement les autres nations, y compris celles qui vivent en république donnent l'exemple du respect et des invocations publiques et officielles à l'égard de celui qui peut tout, qui fait, conserve, ou détruit les peuples ; les gouvernements actuels de la France semblaient avoir peur de Dieu, et éviter avec soin de prononcer son nom. Nous devons à M. de Gavardie une admirable interprétation de l'indignation publique à cet égard. Il nous a été rarement donné de constater une aussi grande pauvreté dans la réponse ministérielle.

A la Chambre, un député, du nom de Pradon a jugé à propos de surexciter la fibre nerveuse de M. de Freycinet, au sujet de la prétendue reconstitution des congrégations religieuses. En présence de la réponse du président du conseil, ce député s'est cru autorisé à dire que ce n'était pas M. Ferry qui s'était repenti, mais bien M. de Freycinet qui s'était converti ; qu'il se félicitait au surplus d'apprendre que si les congréganistes expulsés essayaient de rentrer, ils subiraient encore le même sort que précédemment. Notre agriculture, notre industrie et notre commerce doivent être satisfaits !

A côté de ces résultats, nous avons à enregistrer quelques propositions de loi comme celle de M. Paul Bert, demandant la suppression des Facultés de théologie, sous prétexte que leur enseignement n'est pas reconnu par l'Eglise. Celle de M. Waldeck-Rousseau relative au contrat d'association. Il va de soi que ce contrat sera à la disposition de tous, excepté des religieux.

Les jeunes ministres de la grande fournée sentent qu'il faut proscrire tout ce qui constituera une abdication des droits de l'individu, une renonciation à l'exercice des facultés naturelles à tous les citoyens : le droit de se marier, d'acheter, de vendre, de faire le commerce, d'exercer une profession quelconque, en un mot tout ce qui ressemblerait à une servitude personnelle.

L'association religieuse est vicieuse, parce qu'elle n'a pas pour objet le développement de l'industrie, mais sa suppression. Ce dernier n'en profite pas, il s'y absorbe.

Il faut encore dire un mot de l'idée pleine de sagacité d'un honorable du nom de Talandier, naturellement l'un des élus de la ville lumière.

Vous voulez savoir combien il y a de catholiques en France et combien de libres-penseurs : inutile de suivre l'ornière des administrations arriérées précédentes et de faire une place au culte dans les tableaux statistiques. Il y a mieux à faire : que les officiers municipaux se rendent dans les églises et y reçoivent les déclarations des citoyens qui auront satisfait à leurs commandements confessionnels.

Pour les libres-penseurs, la statistique sera dressée durant les trois jours qui précéderont et les trois jours qui suivront le 14 juillet, à la mairie de chaque commune.

M. Rivière demande la suppression de l'inamovibilité de la magistrature.

M. Nadaud fait un rapport sommaire sur la proposition de M. Dautresme relative à la suppression des livrets d'ouvriers. Cette proposition est prise en considération par la Chambre.

Le Sénat rejette le projet de loi sur la durée du travail dans les usines et manufactures, et la Chambre a entendu une question de M. Ténot sur la réorganisation de la Tunisie.

Le ministre répond que l'exercice du protectorat appelle un certain nombre de mesures complémentaires, notamment en ce qui touche la question financière.

Toutes les autres, ajoute M. de Freycinet, sont subordonnées à celle-là.

Cette réponse est encore autrement plus vraie pour la France que pour la Tunisie. M. Cucheville-Clérigny a fait à cet égard d'effrayantes révélations dans son remar-

quable article de la *Revue des Deux Mondes*, du mois d'août dernier. Et c'est cette énorme question qui paraît être, à l'heure actuelle, la pomme de discorde entre MM. Say, Varroy et de Freycinet.

On peut se féliciter à ce propos de l'élection de M. Haentjens nommé dimanche dernier au Mans. Ses appréciations financières sont nécessaires à la Chambre.

Que veut-on faire en Egypte demande M. Delefosse ? nous voulons répondre le ministre, éviter les complications et défendre la situation prépondérante sinon exclusive de la France. Un bon point au ministère si ce programme est rempli.

Mais voici M. Clovis Hugues, un nouveau venu plein d'ardeur, qui trouve que la France a trop d'amis et d'alliés.

L'Angleterre à laquelle on donne provisoirement et sans engagement la situation douanière de la nation la plus favorisée est enchantée de n'avoir pas d'autre traité de commerce avec nous. L'Italie et l'Espagne nous font les yeux doux. L'Autriche et l'Allemagne sont d'accord avec la Turquie pour nous aider dans notre œuvre algérienne. On peut bien se passer de la Russie. Pourquoi dès lors renvoyer ce bon M. Lawr qui ne demandait peut-être pas mieux que d'être utile à nos ouvriers français en s'associant à tous les Fournier de notre pays pour fomenter et entretenir les grèves.

On dit cependant que celles-ci s'apaisent dans le Gard. Ne renaîtront-elles pas ailleurs ?

En attendant, notre joyau législatif va peut-être s'enrichir d'un million. Les Carriez et les Thiers semblent dépassés momentanément de plusieurs longueurs. A bientôt le résultat définitif du ballottage. A. B.

COURSE AUX NOUVELLES

La force des nombres. — Paul Bert étant ministre, avait prescrit aux établissements d'enseignement secondaire, collèges et lycées, de demander aux pères de famille s'ils voulaient qu'on donnât, à leurs enfants, l'instruction religieuse.

L'académie de Paris comprend dans son ressort neuf départements, c'est-à-dire, celle qui comprend la population la plus nombreuse et l'esprit, soi-disant, le plus libre-penseur.

Eh bien ! Combien pensez-vous qu'il y ait de pères de famille dans ce ressort académique qui aient demandé qu'on ne donnât pas à leurs enfants l'instruction religieuse.

Huit !! y compris les boursiers, les fonctionnaires, les députés, les sénateurs, les ministres.

Quand il s'agit de détacher la timbale, la parole est à l'esprit qui aime le paradoxe et vise l'ambition.

Mais Dieu merci, quand il s'agit de l'avenir, de l'éducation de ses enfants le cœur seul parle être guide.

Libre-Pensée. — Grande victoire d'icelle, disait-on, à Chardonnay (Saône-et-Loire). Tout bien examiné, voici le fait : Le sieur Nuzillard, qui a fait faire la première communion à sa fille, l'année dernière, a voulu faire enterrer, cette année, son fils civillement. Malgré le curé, on a sonné les cloches ; puis on a prononcé des discours sur la tombe. Et si l'on n'y a pas vanté les convictions du défunt, c'est que celui-ci était... un enfant mort-né.

Fiez-vous donc aux victoires chantées par Lyon-Républicain !

Charité fera mieux que Philanthropie. —

Un immense incendie a réduit en cendres le village de Miengy, faisant partie de la commune d'Angleford (Ain).

Plus de trente maisons ont été la proie des flammes, et deux cents personnes sont réduites à la misère.

Nous demandons pour ces malheureux le concours large et spontané des gens riches.

L'aumône est une messagère qui arrive toujours jusqu'à Dieu.

Le fameux recensement des catholiques au moyen des Pâques, système Talandier, a été mis aux équilles par la commission d'initiative. Cette commission a dû comprendre que le Parlement est assez ridicule comme cela.

Sécurité. — La planche aux assignats a commencé à être utilisée sous la régence, soumise à un travail fiévreux sous nos Jacobins de 93, se trouverait-elle en faveur encore aujourd'hui ?

Nous lisons dans le *Temps* l'énoncé de la proposition du ministre des finances :

Les 1,486 millions de découverts antérieurs à 1881 seraient payés à l'aide des fonds des caisses d'épargne et des cautionnements. Ces ressources s'élèvent actuellement à 950 millions ; on espère qu'elles atteindront 1,200 millions par les versements normaux à effectuer en 1882 et 1883.

Ces sommes seraient remplacées dans les caisses par une émission égale de 3 010 amortissable, et, grâce à l'amortissement obligatoire qui est le trait distinctif de ce fonds d'État, le capital, ainsi emprunté à des gens dont on ne sollicite pas le consentement, serait reconstitué en soixante-treize ans. Ah ! le bon billet qu'auront les déposants à la caisse d'épargne !

Seulement ! car il y a un seulement.

Toutes les fois que cette planche a servi, la misère s'en est suivie et l'on n'avait plus en sa possession que des chiffons de papier bons à tant de choses...

Tolérance. — Les étudiants de Grenoble ont vivement discuté la question de savoir, si l'on ne refuserait pas la participation aux bénéfices de leur bal, à toute œuvre de bienfaisance ayant une teinte religieuse. Ils n'ont pas osé pousser encore leur libéralisme jusque-là. Ils ont eu peur d'un échec, mais ça viendra.

Entrainement fatal. — Les grèves se propagent et s'étendent bientôt sur tout notre réseau industriel.

Demandez à ces grévistes ce qu'ils veulent ? Ils vous répondront uniformément : un gain plus élevé, un travail moins long. Tous sont mécontents de leur situation, ils se laissent entraîner par quelques intrigants de bas étage, leur promettant la liquidation sociale.

Ces pauvres ignorants, ils élèveront ces meneurs sur le pavé, ils en feront leurs idoles ; mais une fois que les premiers seront arrivés, ils laisseront à ces victimes, la misère pour eux et leur famille.

Décence. — Est-ce que la police ne pourrait pas pincer les dégoutants polissons qui charbonnent sur les murs... certains principes de morale libre-penseuse ? Il est des quartiers de notre ville où des sapeurs baissaient les yeux. Que doivent penser les étrangers qui nous visitent ?

Coulisses Gambettistes. — Il est prouvé aujourd'hui que tout le bruit fait sur la prétendue rentrée des expulsés vient du gros déchu. Ce citoyen a peut-être de grandes idées, mais il aime les petits moyens : ils sont mieux à sa portée,

Suffrage universel. — Dimanche dernier deux élections senatoriales, quinze élections législatives ont eu lieu.

Le résultat est toujours le même, sauf cette tendance de plus en plus marquée d'envoyer les plus ardents sièger soit au Sénat, soit à la Chambre.

Constatons cependant que, dans plusieurs circonscriptions, des hommes de cœur, des hommes animés d'un vrai patriotisme, des royalistes enfin, n'ont pas craint d'affronter le suffrage universel. Ils tiennent en échec leurs concurrents radicaux, dans huit jours nous saurons qui l'emporte.

Conclusion : Un peu d'énergie, de la discipline, un peu de cœur pour la lutte et bientôt la face des choses changera.

LA FIN DU PARLEMENTARISME

Au cours diluvien des projets de loi, dont le défunt ministère a inondé la Chambre, il s'en est présenté un, auquel on n'a peut-être pas prêté assez d'attention et qui pourtant revêt un caractère de gravité tout particulier, à cause des conséquences qu'il doit fatidiquement entraîner : c'est le projet Barodet.

S'il triomphe, comme tout porte à le croire, c'est la mort à brève échéance et sans phrases du parlementarisme.

Car enfin, ces programmes électoraux de 1881, qu'on a à tort assimilés aux cahiers, si on fait tant que de les dépouiller et d'en tirer la quintessence, il sera difficile de les accueillir par une fin de non-recevoir.

A tort ou à raison, ces professions de foi vont passer pour l'expression authentique de la volonté nationale.

Les radicaux de la Chambre ont tout un arsenal de raisons péremptoires pour amener le gouvernement à en convenir.

Bon gré, mal gré, il va être acculé à la dure nécessité de se démettre ou d'emboîter le pas au radicalisme.

Car, il ne faut pas se le dissimuler, l'immense majorité des députés s'est présentée aux urnes sous le couvert et la recommandation de l'étiquette radicale.

Pour ne pas rester sur le carreau électoral, les opportunistes ont accentué la note socialiste, prodigué les promesses anticléricales, sauf à renier plus tard leurs engagements et à envoyer promener leurs électeurs.

Seulement ils avaient compté sans le projet Barodet. Maintenant ils vont être obligés de les tenir, sous peine de se trouver en contradiction avec leurs engagements et en opposition flagrante avec le suffrage universel.

Le pontife du radicalisme, Henri Maret, ne se cache pas pour le dire ouvertement :

« Quand ce travail sera fait et que tous les programmes auront été dépouillés, la Chambre des députés n'aura qu'un devoir à remplir : prendre sur ces programmes les points qui auront réuni la majorité de la nation et les mettre immédiatement à exécution.

« Si elle ne le fait pas, elle trahira son mandat, absolument comme un commis trahit son patron, quand il n'exécute pas l'ordre que celui-ci lui a donné. »

Henri Maret a raison.

Si on ne voulait pas en tenir compte, il ne fallait pas simuler ces programmes aux cahiers de 89 et nommer une commission pour les dépouiller.

Ce travail exécuté, il ne sera plus permis de se soustraire aux injonctions du suffrage universel.

Sa souveraineté admise et reconnue, il ne reste plus qu'à se soumettre ou à se démettre.

Il n'y a pas d'autre alternative.

Le mandat de député se réduit au rôle passif de commissaire gagé pour exécuter nos ordres, accomplir nos volontés formellement exprimées.

Et comme c'est la violence qui décide en définitive, dans les clubs, des volontés du peuple, c'est le jacobinisme le plus pur qui prend la place du parlementarisme.

Ce qui nous étonne dans tout cela, c'est la facilité avec laquelle la Chambre a pris en considération la proposition Barodet, en nommant une commission chargée d'opérer ce dépouillement.

Il fallait un véritable aveuglement pour n'en pas voir les fatales et inévitables conséquences.

Mais Dieu nous garde de nous en plaindre. A nos yeux, ils ne valent guère mieux que les autres.

Quand nous en serons là, nous ne serons probablement pas loin de la fin, car à la place des fourbes de l'opportunisme, nous aurons les héros de la Commune et les acteurs sincères de la révolution.

LAURENT.

« Ces faits portent beaucoup de personnes à considérer l'arrestation qui a été faite comme pouvant avoir été trop précipitée.

« En ce qui concerne la question très importante des actions nouvelles, on est disposé à croire que si une instance vient à être ouverte, plusieurs causes pourront contribuer à abréger les débats et à hâter la solution. L'affaire touche à d'énormes intérêts ; elle est presque d'intérêt public par ses proportions mêmes. Il y a donc des motifs des plus sérieux pour qu'elle ne traîne pas en longueur.

« MM. Bontoux et Féder ont été relâchés, les uns disent sans caution, les autres disent sous caution. Toujours est-il que l'autorité judiciaire, après des interrogatoires, des confrontations, des enquêtes, a jugé que ces deux personnages pouvaient revenir à leurs affaires et s'efforcer de réparer des désastres que leur arrestation précipitée a sans doute rendus irréparables. Il ne nous appartient pas ici d'incriminer la justice. S'il y a des gens qui l'accusent hautement d'avoir usé de partialité et d'extrême indulgence en rendant MM. Bontoux et Féder à la liberté, il ne nous convient pas de l'accuser d'avoir été arbitraire et sévère en procédant à une arrestation qui ne pouvait qu'être sensible aux intérêts des tiers et qui a déterminé, en effet, une faillite qu'on aurait pu éviter.

« Il faut croire que les représentants de la justice et les ministres qui, en de pareilles circonstances, ont coutume de les inspirer, ont agi de bonne foi avec des intentions qui laissent leurs consciences en repos. Du reste, l'opinion publique, qui juge tous les gouvernements, saura bien faire, à l'heure dite, la part des responsabilités.

« Ce qui importe, pour le moment, c'est de savoir comment sera réglée la situation du grand établissement financier qui, le mois dernier encore, était si en faveur auprès du public.

« La faillite prononcée dans des conditions si singulières et sans qu'aucun créancier en ait fait la demande, ne sera-t-elle point rapportée ? ...

« Les porteurs d'actions seront-ils aussi ruinés qu'ils ont cru l'être ?

« N'y aura-t-il point de ce côté une revanche et des surprises qui seront la meilleure réponse et la meilleure protestation contre l'intervention précipitée du parquet et des liquidateurs judiciaires ?

« Il est bien certain que l'Union générale est perdue en tant qu'Union générale ; mais de ses cendres va sortir, dit-on, l'Union nouvelle. La similitude voulue du nom indique assez que la nouvelle entreprise sera une émanation de l'ancienne et qu'elle ralliera la même clientèle sous le même drapeau. Il ne faut point se dissimuler que de communs intérêts et de communs froissements unissent étroitement les chefs de l'Union générale et leurs actionnaires.

« Ces derniers en veulent surtout à l'Etat d'une ingérence qui leur a été funeste et de la procédure qui n'a pas attendu l'assemblée générale des actionnaires pour prononcer la mise en faillite de la Société. Il y a donc sujet de penser qu'ils ont réuni tous leurs efforts pour faire ressortir, aux yeux du public républicain et radical, qui avait applaudi à la ruine d'une banque catholique, la maladresse de leurs persécuteurs et la parfaite honorabilité de M. Bontoux et de ses collègues. »

CONFÉRENCES DU VENDREDI

AUX FACULTÉS CATHOLIQUES

Tous les vendredis, la Faculté catholique des Lettres ouvre ses portes à un public curieux des choses de l'esprit, qui vient applaudir tour à tour les professeurs de théologie, de sciences, de lettres et de droit dans les sujets les plus variés.

Vendredi dernier, c'était M. l'abbé Condamin, professeur de littérature étrangère, qui occupait la chaire. Il avait pris pour objet de son étude : Le Patriotisme dans les chansons de gestes. Il s'agissait de montrer aux Français du xix^e siècle, qui croient que l'idée de patrie est neuve comme le mot qui l'exprime, que nos pères du xi^e et du xii^e siècle avaient connu comme nous l'amour du pays natal. On en trouve la preuve dans ces vieux poèmes qui racontent naïvement les exploits ou, comme on disait alors, les gestes véritables ou légendaires des héros du temps passé. Inconnues et dédaignées pendant trop longtemps, ces vastes épopeées, que notre âge a découvertes, ont droit de nous charmer, et comme lettrés et surtout comme Français. A huit cents ans de distance, nous y reconnaissions le cœur et l'âme de la France.

C'est dans la *Chanson de Roland* surtout, le plus célèbre de ces poèmes, que l'orateur veut nous faire écouter la note vibrante du patriotisme. Analysons donc avec finesse ce sentiment si délicat, M. Condamin le décompose en trois éléments : l'amour du pays, l'amour du roi, l'amour de la religion. Ce sont ces trois choses qui constituent la nationalité ; c'est la communauté de ces trois choses qui fait de nous des citoyens. Or, nous trouvons à chaque page de la vieille chanson de geste l'expression naïve et touchante de ce triple sentiment. Quand Rolland blessé à mort gisait dessous un pin, la face tournée vers l'Espagne, sa dernière pensée était pour la douce France et son seigneur Charles. Il se confessait à Dieu puisqu'il était le seul survivant de l'armée chrétienne. Il associait dans ses adieux tout ce qu'il avait aimé : son pays, son roi, son Dieu.

L'inspiration de ces vers généreux est toute française. Elle est aussi toute chrétienne, témoin ce cri de foi que nous devrions rapprendre de nos pères :

Lorsque Dieu les conduit, les batailles sont belles !

Pour retrouver quelque chose de ces ardeurs patriotiques et religieuses qui s'éteignent chez nous, il faut relire et la *Chanson de Roland* et tant d'autres qui redisent aussi la gloire de nos ancêtres. Nous nous retrouvons dans ces scènes tristes et grandioses. Comme on savait mourir à Roncevaux, on savait mourir aussi à Crécy et à Poitiers. Ainsi l'on savait mourir à Reischhoffen et à Patay. Sous nos drapeaux, nous n'avons pas toujours vu triompher des vainqueurs, mais nous avons toujours vu combattre des héros. C'est chez nous qu'on crie : *Gloria victis*

Cette évocation d'un passé glorieux, ce rapprochement des âges lointains et des époques contemporaines de notre histoire ont excité les applaudissements unanimes du brillant auditoire que la parole de M. l'abbé Condamin n'avait pas cessé de séduire et de captiver.

Union générale, Union nouvelle

Nous croyons devoir reproduire l'article ci-après qui n'est pas sans intérêt pour les personnes qui étudient avec attention les faits qui se déroulent :

« La mise en liberté du président et du directeur de l'Union générale a été l'un des événements les plus marquants de ces jours derniers ; cette mise en liberté ne semble-t-elle pas indiquer qu'on n'a trouvé aucun acte délictueux ?

« Sans émettre à cet égard un avis formel, on doit porter à penser que dans tous les cas il faut que les , s'il en existe, ne soient pas caractérisés, puisque ne transpire dans le public.

12 FÉUILLETON

LES COUTEAUX D'OR

PAR PAUL FÉVAL

LA LÉGENDE DU GOLDEN-DAGGER
(Suite.)

Quand on apprit cela dans la montagne, Aganiz fit allumer un feu au sommet de ce mont, qu'on appelle maintenant le Golden-Dagger.

La nuit suivante, deux cent Pawnies étaient réunis autour des cendres de ce feu.

On tint conseil. La mort du vice-roi fut résolue, et le sort désigna Aganiz lui-même pour exécuter cet arrêt.

Aganiz prit son tomahak et le jeta dans le torrent.

— C'est lui qui m'avait donné mon tomahak, dit-il.

Il brisa son arc sur son genou et poussa son carquois dans le feu.

— C'est lui qui m'avait donné mes flèches et mon arc, dit-il encore.

Il fit un trou dans le sol et y enfouit son couteau, disant enfin :

— C'est lui qui m'avait donné mon couteau ! Avec quoi voulez-vous que je tue mon père au visage pâle ?

Les Sachems répondirent :

— Il faut que notre père Espagnol au visage pâle meure ! nous voulons sa chevelure.

Aganiz enterra son calumet auprès de son couteau, et il pleura.

— C'est lui qui m'avait donné mon calumet, dit-il.

Il prit tous les grains d'or qu'il avait amassés pour acheter de l'eau, du feu et descendit dans la plaine.

Il marcha jusqu'à ce qu'il eut trouvé un village espagnol.

Il dit au forgeron :

— Fais-moi un couteau d'or.

Avec ce couteau, il tua le vice-roi et prit sa chevelure.

Les Espagnols donnèrent aux Pawnies blancs, à qui on fit désormais la chasse comme à un troupeau de bêtes fâvées, le nom de *Cuchillos de oro*. Les Pawnies s'en parèrent eux-mêmes avec orgueil.

C'est ce nom que les Américains ont traduit par celui de *Golden-Daggers*.

En 1848, peu de temps après que le Mexique eut cédé la Californie, sept *convicts*, échappés de Botany-Bay, traversèrent l'Océan Pacifique sur une frêle barque et vinrent prendre terre sur les côtes de l'Orégon. Je pense n'avoir pas besoin d'expliquer que l'Australie servait de lieu de déportation aux Anglais, et que les *convicts* étaient pour la plupart des malfaiteurs de la plus dangereuse espèce.

Sur sept, quatre des roîtres avaient été condamnés à mort en Europe. C'étaient des hommes désespérés et intrépides. Ils firent naufrage dans le pays et descendirent peu à peu vers le sud.

Il y avait grand débat entre les débris de la peuplade Pawnie, réduite à une vingtaine de guerriers, et une groupe d'aventuriers ténesséens qui avaient découvert un gisement d'or considérable au flanc même du mont Golden-Dagger. Les convicts jugèrent le lieu bon.

Pour s'y établir, ils aidèrent d'abord des Pawnies Couteaux-d'Or à chasser les Ténesséens ; puis ils firent table rase des Couteaux-d'Or eux-mêmes.

Le massacre eut lieu la nuit.

Un seul Pawnie parvint à s'échapper et se soumit aux vainqueurs.

C'est celui-là dont M. le vicomte a parlé à ces dames : cette figure rouge et tatouée dont les yeux flamboyaient dans la nuit du bosquet des pins. Il s'appelle Towah ; c'est le serviteur particulier du mayor, et c'est un serviteur fidèle.

La bande des convicts victorieuse prit le campement et le nom des Couteaux-d'Or. Voilà tout.

— C'est très curieux, cela, dit le vicomte Henri ; quand je pense que je possède peut-être le couteau d'or qui a scalpé Médinia-Sidonia !

— Nou, répartit Georges Leslie, le mayor possède ce couteau ; il ne vous l'eût pas laissé prendre.

On disait dans le cercle :

— Nous revenons au temps des Mille et une Nuits !... Et c'est au dix-neuvième siècle que ces choses-là se passent !

Le général O'Brien se pencha à l'oreille de la marquise et lui dit quelques mots à voix basse.

— Vraiment ! s'écria la bonne dame, à la bouche de qui l'eau venait.

— Il est fort timide dans le monde, reprit le général : vous serez obligée de le presser un peu.

La marquise se leva et courut à Georges :

— Monsieur, dit-elle, vos aventures, si curieuses...

— Je n'ai pas eu d'aventures, madame, interrompit Georges, que l'attention générale troubloit visiblement.

— Vous ne voulez pas nous raconter un de ces drames merveilleux auxquels vous avez assisté ?

Georges jeta au vieux général un regard de reproche.

Le vieux général souriait.

— Allons Leslie, dit-il, exécutez-vous ! Il n'y a pas à reculer.

— Mesdames, reprenait la marquise, venez à mon secours.

Georges était désormais le centre du cercle. Vingt jolies bouches lui souriaient. Ses yeux se baissèrent après avoir vainement cherché ceux d'Hélène qui semblait distraite.

— Je ne sais qu'une histoire, dit-il enfin ; c'est celle de cet homme, que M. de Villiers vit passer sur un brancard, la tête enveloppée d'un lambeau de soie...

— Le prisonnier des Vécinos ! s'écria-t-on de toutes parts.

— Le chef des Golden-Daggers, ajouta Henri, qui couvrait Georges d'un regard fixe et inquiet.

— Dites ! dites ! fit le cercle tout entier.

— Soit, répliqua Georges Leslie, dont la voix devint plus grave : le récit de M. le vicomte a donné d'avance au mien comme un reflet d'intérêt. Je vais vous raconter les aventures du jeune comte Albert de Rosen, le mayor des Couteaux de la Montagne.

IV

LE MAYOR.

Le comte Albert de Rosen, dit Georges après s'être recueilli un instant, est le descendant d'une grande famille magyare : son père, le général Karolyi, fut fait comte de Rosen par l'empereur Joseph. Avant d'être comte, Karolyi était presque roi, puisqu'il gouvernait en qualité de ban héréditaire de Kaposvar, tout le pays situé autour du lac Baraton, jusque par-delà les immenses forêts de Baccon.

Ce fut pour l'amoindrir que l'empereur Joseph le fit comte.

Dans ces montagnes de l'Amérique occidentale où, je l'ai rencontré, j'ai vu le jeune comte Albert pleurer de regret en songeant que son épée allait manquer à son pays, quand l'Allemagne menaçait de se ruer sur la Hongrie.

— Alors, il est jeune ? interrompit la marquise.

— Il n'a pas encore vingt-cinq ans, répondit Georges.

— Est-il beau ?

Georges Leslie eut un sourire.

— Entre hommes, répliqua-t-il, on ne se juge pas bien

Une Solution

DE LA QUESTION ROMAINE

Une dépêche de Berlin, publiée ce matin par la *République française*, signale un article de la *Deutsche Rundschau*, la *Revue des Deux Mondes* de l'Allemagne, où une solution nouvelle de la question romaine est proposée très hardiment. Cette solution consisterait à restituer au pape, en toute souveraineté, une partie de la ville de Rome et Civita-Vecchia, les deux portions de cette enclave étant reliées par une route appartenant également au Saint-Siège. On remarquera que c'est la solution que l'une des brochures italiennes, publiées récemment sous les auspices du Vatican, indiquait comme ayant été imaginée par M. de Bismarck et jugée acceptable par Léon XIII.

Faut-il voir dans l'article de la *Deutsche Rundschau* la notification faite à la nation allemande de l'un des projets que M. de Bismarck se prépare à réaliser? On le suppose d'autant plus aisément à Berlin que, d'après la dépêche de la *République française*, l'auteur de cet article en avait fait distribuer les bonnes feuilles à tous les journaux importants avant sa publication, et que cette publication même coïncide avec la discussion du nouveau projet de loi ecclésiastique.

La voie dans laquelle M. de Bismarck s'engage est donc patente. M. de Bismarck, voyant que la France fait de la politique révolutionnaire, fait de la politique catholique.

M. Gambetta ne lit donc pas le journal qu'il dirige pour que cela ne lui donne pas à réfléchir.

UN NOUVEAU DISCOURS DE LÉON XIII

Dimanche dernier, le pape, recevant un pèlerinage belge, a prononcé un discours dont voici les passages les plus importants :

« Vous avez compris que la religion est le lien social par excellence, non-seulement entre les hommes et Dieu, mais entre les hommes eux-mêmes. Vous êtes persuadés, et avec raison, que rester fidèle à l'Eglise et travailler pour lui conserver sa légitime influence, c'est servir la patrie elle-même, c'est en doubler les forces, c'est en procurer le bonheur. De là, vos luttes et vos combats pacifiques dans la question des écoles et de l'éducation de la jeunesse; de là aussi cette multiplicité d'œuvres de charité, fruits de la fécondité de vos sentiments religieux.

« Vous savez quels sont vos devoirs en ces tristes jours où les intérêts de la religion sont en jeu.

« Vous remplirez, nous en sommes sûrs, ces devoirs avec prudence, mais aussi avec courage et générosité !

« Vous prouverez de plus en plus combien vous êtes animés de l'esprit de vrais enfants de l'Eglise, de l'esprit d'obéissance, d'abnégation, de sacrifice. Dans vos luttes, pour sauvegarder les intérêts de la religion, vous aimerez à tenir vos regards fixés vers ce siège apostolique et vers vos dignes évêques établis gardiens de la foi, et ils sauront vous diriger par leur zèle et leur sagesse et conjurer les périls, ou du moins en atténuer les conséquences. C'est dans cette concorde et cette union que réside, chers fils, surtout aux époques de tourmente et de trouble, l'espoir de la réussite et des succès sérieux et durables. »

LA PRESSE IMMONDE

Il est de notre devoir de signaler chaque semaine, à nos lecteurs, ce que peuvent écrire des hommes dépourvus de tout sens moral, et guidés seulement par leur haine et souvent par des désirs honteux.

Pour cela faire, il nous faut lire des feuilles dont le titre seul devrait être un épouvautail, il nous faut suivre pas à pas dans les arcanes du vice, ces êtres qui se disent des hommes et qui, pour flatter les passions les plus basses, trouvent dans leur pensée l'exposition de certains actes n'inspirant que le dégoût.

En un mot, il nous faut étudier dans la fange, il nous faut respirer des odeurs malsaines, il nous faut plonger nos regards jusque dans les bas-fonds de la sentine du mal, afin d'indiquer ces produits de la prétrophobie, du matérialisme, de la pornographie, du matérialisme le plus éhonté.

Trouvons-nous autre chose dans ces publications, dans ces feuilles à bon marché, jetées en pâture à la masse, chaque semaine, chaque jour, à chaque instant et qui sous prétexte d'instruire le peuple (mais toujours guidées par un esprit de lucratif), ne cherchent et ne veulent qu'exalter la haine et les désirs matériels.

Ici, un journal annonce un scandale qui a pour acteurs les sommités de la classe dirigeante ; ailleurs, des membres du clergé devenus le scandale des lieux où ils devaient prêcher l'exemple, ont été, grâce à la vigilance de nos purs, poursuivis et obligés de rendre compte de leurs méfaits ; plus loin, encore, de dignes et vénérables instituteurs, institutrices dont la vie et les actes sont l'abnégation continue de la vie et de ses avantages, sont accusés des faits les plus immondes.

Et puis toujours ! Notre clergé régulier dont le patriotisme, les vertus le savoir sont pour ces lâches, ces contempteurs de tout ce qui est sacré, ces ignorants, un reproche vivant, sont pourchassés, calomniés, mais non salis.

Les tribunaux viennent ensuite donner un démenti formel à ces assertions, à ces calomnies méditées et lancées à bon escient. Jamais ces hommes de *bonne foi* ne viendront déclarer qu'ils se sont trompés, qu'ils ont été induits en erreur. Nous le disons plus haut, c'est scientifiquement, avec prémeditation qu'ils ont voulu salir et rapiécer à leur taille ceux qui ont le malheur de les dépasser.

Nous le ferons, nous, et nous signalerons aux honnêtes gens l'infamie de ces disciples de Darwin :

M. le Carpentier, curé de Javron, calomnié par *L'Avenir de la Mayenne*, a poursuivi ce journal devant le tribunal civil de Laval.

Le tribunal, après mise en délibération, a condamné *L'Avenir de la Mayenne* à 25.000 francs de dommages-intérêts.

A Besançon, un Jésuite arrêté dans le courant de l'été dernier, sur une infâme accusation, a comparu devant la cour d'assises. Aux débats, les accusateurs ont été convaincus de mensonge, et les jurés ont prononcé à l'unanimité l'acquittement de ce vénérable religieux, défendu par M^e Prieur, avocat.

L'intervention de la loge maçonnique au cours du procès a été révélée par des incidents de la plus haute gravité. Si la secte n'a pu faire condamner un innocent, du moins a-t-elle réussi à le maintenir en prison préventive pendant huit mois.

A Cahors, l'abbé Garrigues, curé de Divillac, était traduit, mercredi dernier, devant les assises du Lot, sous l'inculpation d'attentat à la pudeur.

Il a été démontré à l'unanimité que cette accusation était le résultat d'un complot odieux tramé par les ennemis du curé de Divillac ; et, sur la plaidoirie de M^e A. de Carnière, du barreau de Paris, le jury a rendu un verdict d'acquittement.

Nous en citerons d'autres.

VÉRITAS.

LES MÉFAITS DES JÉSUITES

Un certain M. Bouglé, médecin dosimétriste à Lusanne, a envoyé de part et d'autre, sous forme de réclamation, une petite brochure dans laquelle il se targue de guérir toutes les maladies, même celles qui jusqu'à ce jour sont réputées incurables. Un aigle qui plane sur l'art médical, l'auteur de cette brochure, commence par retracer à grands traits toute l'histoire de la médecine, et il suit l'homme « pas à pas dans les âges préhistoriques »... et tout cela pour prouver que jusqu'ici on ne savait rien.

Voici un spécimen de cet aperçu historique :

**

« Nous avons les preuves indéniables que la politique religieuse dans la personne des Jésuites, a de tout temps empêché le développement des sciences, avec la seule arme du fanatisme. Ce sont ces noirs fantômes, sortis d'une race qui n'est pas encore éteinte qui préparent la cité que but Socrate ; par leurs soins le Christ fut mis en croix ; par eux Henri III et Henri IV furent traitrusement poignardés ; Jeanne d'Arc et Urbain Grandier furent brûlés vifs pour avoir défendu les droits de leur patrie ; la St-Barthélemy et l'édit de Nantes furent la conséquence fatale de leurs machinations ; ils ont jeté Ramus par ses fenêtres ; ils ont laissé mourir l'astronome Képler dans la pauvreté ; ils ont obligé Galilée de renier sous peine de mort, sa théorie sur le mouvement de la terre, mais son « E, pur si muove » les écrase ; ils ont contraint Mesmer de quitter sa patrie pour aller à Paris subir de leur part une plus cruelle ignominie ; enfin, grâce à leurs infâmes menées, ce ne fut vers la moitié du xvi^e siècle, que l'anatomie put être mise à l'honneur par le célèbre Vesale qui ne put lui-même éviter le coup fatal de leurs lois barbares, enfantées par le despote ennemi juré du progrès de toute science.

**

Pour la santé de ses clients, souhaitons que ce M. Bouglé soit plus fort dans l'art de guérir qu'en histoire.

Pauvres Jésuites, attrapez encore cette charge !... Au reste, rien ne nous étonne ; n'était-ce pas saint Ignace qui commandait la fanfare qui fit tomber les murs de Jéricho, et n'est-ce pas votre « bande noire » qui avait fourni à Samson les flambeaux que celui-ci avait attachés à la queue de ses renards ?

— Par exemple ! s'écria la marquise, voilà qui tourne au roman ! Vous devez vous souvenir, mesdames, d'avoir vu à la place où nous sommes cette charmante Ellen Talbot, fille unique d'un membre du congrès de Washington.

— Certes, certes, répondit-on ; toute jeune...

— De l'âge d'Hélène.

— Une délicieuse blonde ! ajoutèrent ces messieurs.

— Juste la nuance des cheveux d'Hélène ! dit la marquise, le même âge, le même nom, l'une en anglais, l'autre en français, la même taille, presque le même son de voix : une ressemblance des plus frappantes... tout le monde les prenait pour les deux sœurs !

— Je ne sais pas si jamais deux sœurs se sont plus tendrement aimées que nous ! murmura Hélène, qui avait les larmes aux yeux.

— Mais comment se fait-il, reprit la marquise, que nous n'ayons jamais entendu parler de ce fameux comte Albert de Rosen, nous qui voyions les Talbot tous les jours ?

Hélène rougit et baissa les yeux.

— Je crois deviner que M^e de Boistrudan n'est pas sans en avoir entendu parler, dit tout bas le vicomte Henri.

— Vous ne vous trompez pas, monsieur, répondit la jeune fille d'un ton froid. Elle m'a écrit une fois de Baltimore ; le nom du comte Albert se trouvait dans sa lettre. Quant à la circonstance qui vous étonne, maman, ajouta-t-elle en se tournant vers la marquise, vous savez que nous avons passé l'hiver entier de 1846 à Nice.

— C'était, en effet, pendant l'hiver de 1846, dit Georges Leslie.

— C'est juste ! c'est juste ! fit la marquise ; nous regrettons de n'avoir pu embrasser la chère M^e Talbot et sa charmante fille avant leur départ pour les Etats-Unis.

— Vous avez connu Ellen, monsieur ? demanda Hélène à Georges.

Elle était devenue pâle ; mais le regard que Georges lui jeta fut si triste et à la fois si doux qu'un vif incarnat couvrit de nouveau ses joues.

Georges répondit :

Nous prions les personnes auxquelles nous adressons notre journal comme propagande de nous le retourner, si elles ne veulent continuer un abonnement.

sous ce rapport. J'ai entendu des dames parler avec admiration du comte Albert. Je sais qu'il est grand de taille, robuste, infatigable, et qu'il n'y a pas un homme au monde qui puisse se vanter de l'avoir vu trembler devant le péril.

— Jeune, beau, noble, vaillant ! dit la marquise en s'arrangeant dans son fauteuil pour ne plus bouger de longtemps, voilà un vrai héros de roman, mesdames. Ecoutez ! écoutez !

— Pour ma part, ajouta Henri de Villiers, qui s'était rapproché, je ne saurais dire combien je suis aise de connaître la vie de ce curieux personnage. M'est-il permis de demander à M. Georges Leslie s'il l'a fréquenté particulièrement.

— Assez, répondit Georges.

— Ecoutez ! écoutez ! répéta la marquise.

— Le comte Albert, reprit Georges Leslie, était à dix-neuf ans docteur des quatre Facultés ; les étudiants de l'Université de Presbourg lui obéissaient comme à leur maître. A vingt ans, il fut exilé par M. de Metternich pour avoir affiché une thèse sur l'indépendance de la Hongrie. On lui assigna Milan pour lieu de résidence. Une fois hors du territoire autrichien, il se dirigea sur Paris. Ses biens furent confisqués.

Le comte Albert parla de Paris avec enthousiasme ; c'est lui qui m'a donné envie de traverser la mer pour voir ce centre du monde, qui verse au monde la lumière et les ténèbres.

A Paris, en ce temps-là, le comte Albert était loin pourtant d'occuper un rang proportionné à sa naissance. Il n'avait apporté de Hongrie qu'une somme assez modique, et le besoin ne tarda guère à le venir visiter. Il demanda conseil à un vieil ami qu'il avait.

— Que puis-je faire ici ? lui dit-il.

— Que savez-vous faire d'abord ? répondit le général.

Le vieil ami était un général. Et pourquoi ne le dirais-je pas, puisque c'est une lettre du comte Albert qui m'a mis en rapport avec cet excellent homme ? L'ami était M. O'Brien, à qui je dois l'honneur de me trouver aujourd'hui en si noble compagnie.

— Bien, bien ! fit le vieux général ; voici qui était au moins inutile de dire.

Puis il ajouta en se tournant vers la marquise :

— Belle dame, je vous engage à ne point profiter de cela pour me demander des histoires : je n'en sais pas l'ombre d'une, ma parole d'honneur !

— Le comte Albert, reprit Georges Leslie, répondit au général qu'il était quatre fois docteur. Le général secoua la tête et demanda :

— Savez-vous faire quelque chose ?

Comme le jeune magyare, déconcerté, gardait le silence, le général reprit :

— Vous autres *Burschen*, vous êtes tous des féroceurs :

— Je suis gentilhomme, monsieur, répondit Albert.

— Moi aussi, monsieur, répondit le général, telles enseignes que le géant Diarmid O'Breane mon aïeul, était roi d'Irlande. Cela ne m'a pas empêché, après la chute du roi don Miguel, que je servais, de donner ici, au Jockey-Club, des leçons de bâton irlandais.

Le vieil O'Brien leva un doigt menaçant vers Georges Leslie à la grande gaieté de toute la réunion.

— Que le ciel vous confonde, Georges ! s'écria-t-il ; appellez au moins les choses par leur nom ! des leçons de *Shillelagh*, monsieur ! je comptais mettre cela dans mes *Mémoires*. Vous me volez tout un chapitre ! Il est entendu que je suis arrière petit-fils d'un souverain qui avait seize pieds anglais de hauteur ; sa mesure est à la maison des aldermen de Galway ; il est convenu que j'ai donné, pour de l'argent, des coups de gaule irlandaise aux membres du Jockey-Club... mais je vous demanderai raison, Georges, si vous dites encore un mot de moi !

— Dites vous-même, alors, mon cher ami et protecteur, répondit Georges, ce que vous conseilliez à ce pauvre comte Albert.

— Je l'avais entendu taper sur un piano, fit le général d'un ton brouillé ; c'est encore un métier, cela. Je lui dis : A Paris, un cahier de musique vaut quatre douzaines de dipômes. Arrangez-vous désormais pour marcher tout seul, Georges, et ne me faites plus intervenir, s'il vous plaît !

— Le comte Albert, mesdames, suivit le conseil du général, reprit Georges Leslie : il donna des leçons de piano pour vivre. Il était venu à Paris le cœur libre ; une de ses élèves, miss Ellen Talbot, Américaine de naissance, lui inspira un tendre et tout respectueux sentiment.

Il paraît que le récit de Georges était destiné à être souvent interrompu.

Ce nom d'Ellen Talbot excita, en effet, une véritable émotion dans le salon de la marquise.

Le vicomte Henri de Villiers tressaillit si ostensiblement que le général lui demanda tout haut s'il se sentait incommodé.

La marquise frappa ses deux mains l'une contre l'autre ; Hélène changea de couleur et s'agitait sur son siège sans prendre la peine de cacher son trouble.

Et puis, ce savant collègue termine ses remarquables chapitres par ce compliment fort peu flatteur pour nous,

La dosimétrie détruit l'habitude que les anciens médecins avaient prise de ne pouvoir se rencontrer sans rire.

Et nous, de qui devons-nous rire ?

La Liberté de Fribourg.

TRIBUNE DES ŒUVRES

FACULTÉS CATHOLIQUES DE LYON

Conférence du vendredi 10 mars : *Fourvière et les origines du culte de la Vierge à Lyon*, par M. Richard, professeur à la faculté de droit.

LA BONNE PRESSE

Ces jours derniers, une fête de famille réunissait à l'hôtel Continental les membres de la Société Bibliographique de Paris, sous la présidence du marquis de Beaucourt.

Nous regrettons de ne pouvoir reproduire ici en entier les paroles prononcées par un homme de cœur, un Lyonnais bien digne de faire au milieu des siens l'historique de cette société, le but qu'elle poursuit, le bien qu'elle fait et qu'elle fera encore : M. Cornély, directeur du *Clairon*.

Rappelons seulement ses conclusions, elles nous montrent l'homme et son caractère :

« Travaillois donc, Messieurs, sans nous lasser.

« Ne nous décourageons pas si, à mesure que nous éditions, des hommes viennent qui renversent; si à mesure que nous semons la bonne semence, des hommes viennent qui étouffent cette semence sous l'ivraie.

« Laissons passer les laïciseurs; et s'ils considèrent comme contraire à l'esprit moderne de parler de Dieu à l'enfant, parlons, nous, de Dieu et de la France, à l'homme et à l'enfant.

« Disons-nous surtout que ce que nous défendons, ce ne sont pas seulement nos croyances religieuses, c'est encore notre patrimoine national.

« Disons-nous qu'en propagant les bons livres, c'est l'âme même de la France que nous soignons, que nous fortifions, que nous ennoblissons et que nous préparons pour un avenir qui sera encore glorieux, les gloires du passé nous en répandent. »

Après le dîner, M. de Chamborant a tenu à remercier encore M. Cornély « Je ne crains pas, a-t-il dit, d'adresser nos remerciements au vaillant journaliste aussi bien qu'au frère éloquent; car si la Société bibliographique a absolument exclu la politique de son programme, il n'en est pas moins de son droit comme de son devoir de tendre la main à tous les hommes de presse qui veulent combattre sur le même terrain qu'elle, c'est-à-dire pour la vérité religieuse, historique et sociale. »

VARIÉTÉS

Le Général Ducrot

Voilà qui est fait : nous comptons à l'actif de M. Billot une nouvelle victoire; le général Ducrot, dit une note officieuse, a été admis, à partir du 24 février, dans la deuxième section (réserve) du cadre de l'Etat-major général de l'armée.

Ainsi, c'est au moment même où le ministre de la guerre de M. Grévy, reconnaissant sa parfaite impuissance, convoque une commission nouvelle, commission composée d'hommes éminents, à ce qu'il paraît, pour l'aider dans sa tâche, c'est à ce moment-là qu'on met au rancart un des premiers soldats, que dis-je? une des gloires de l'armée française!

Farre, en pleine durée de l'expédition tunisienne, alors que son odieuse incapacité éclate aux yeux de tous, exécute Bourbaki, le héros de l'Alma, d'Inkermann et de Sébastopol, et se proclame immortel; Billot, jaloux des lauriers de Farre, se charge aujourd'hui d'exécuter Ducrot.

A qui le tour, maintenant?

En attendant que de nouvelles victimes succombent sous de nouveaux décrets, nous demandons la permission de jeter un coup d'œil sur le passé militaire de celui qui s'en va.

Le général Ducrot est né le 24 février 1817.

Lieutenant le 27 décembre 1840, capitaine le 11 février 1842, commandant le 27 septembre 1847, lieutenant-colonel le 8 avril 1851, colonel le 26 décembre 1853, général de brigade le 13 mars 1858, il est général de division le 7 juin 1865.

Chaque grade est marqué par une action d'éclat, en Afrique, en Italie.

En 1869, Ducrot commande à Strasbourg la 6^e division territoriale; il surveille l'Allemagne, les progrès accomplis chez nos voisins d'outre-Rhin, et, dans une série de lettres au général Frossard, lettres depuis rendues publiques, il signale, dès cette époque, les préparatifs militaires et l'organisation supérieure de la Prusse.

Nous voulons croire que ceux qui viennent d'admettre le vieux soldat à la retraite n'ont jamais lu ces lettres!

Commandant de la 1^e division du 1^e corps d'armée, sous les ordres de Mac-Mahon, au début des hostilités, en 1870, il combat vaillamment, le 4 août, à Reischoffen, et lorsque le due de Magenta se décide à tenter un mouvement de jonction sur Metz, c'est lui qui marche le premier sur la Meuse et lutte le 1^{er} septembre à Sedan, on sait avec quelle énergie. Le maréchal est blessé et Ducrot hérite du commandement en chef; il veut se ménager une retraite sur la Belgique et ordonne des mouvements que vient suspendre l'arrivée subite du général de Wimpffen.

C'est à ce dernier, d'ailleurs, qu'échut la triste mission de signer la capitulation.

L'Allemand victorieux propose des conditions favorables aux officiers qui engagent leur liberté d'action pendant la durée de la guerre. Le général les refuse; ou l'intérieur à Pont-à-Mousson; mais, profitant du désordre qui régnait dans cette ville, il gagne, à l'aide d'un déguisement d'ouvrier, Epinal, puis Vesoul, et enfin Paris, où M. Trochu lui donne le commandement en chef des 13^e et 44^e corps.

Placé, plus tard, lors de la réorganisation des forces militaires de Paris, à la tête de la deuxième armée, il adresse à ses troupes, le 28 novembre, la veille de Champigny, une proclamation demeurée célèbre et qui se terminait ainsi : « Pour moi, j'en fais le serment devant la nation toute entière, je ne rentrerai dans Paris que mort ou vaincu ! »

Le lendemain, il engageait la bataille par une température sibérienne, et cherchait, quatre jours durant, à rompre les lignes ennemis.

Le 4 Décembre, Ducrot dut repasser la Marne.

Des imbéciles seuls ont pu, par la suite, lui jeter à la face sa proclamation; mais les soldats de Champigny savent tous la valeur et l'héroïsme déployés par leur chef, qu'ils ont vu sans cesse au premier rang, ou bien luttant dans la mêlée à coups de crosse de son revolver.

La mort ne voulut pas de lui!

On a reproché à Bourbaki d'avoir tenté de se suicider; on a reproché à Ducrot de ne l'avoir pas fait.

Ainsi l'exige la logique républicaine!

Député de la Nièvre au 8 février 1871 et nommé, la 1^e septembre 1872, au commandement en chef du 8^e corps, le général envoie, le 29 novembre, au président de l'Assemblée, sa démission de représentant, motivée sur des considérations de discipline. Il est vrai que M. Billot cumulait récemment les fonctions de sénateur avec celles de commandant de corps, et que M. Lecointe, gouverneur de Paris, vient de se faire adjuger, dans l'Eure, un mandat senatorial.

Le brave soldat que bannit aujourd'hui la République invitait en 1875 les réservistes à dire dans leurs familles que « depuis le maréchal-président jusqu'au plus petit caporal, il n'y avait dans l'armée ni bonapartistes, ni légitimistes, ni cléricaux »; mais il disait aussi, devant la commission d'enquête du 4 Septembre, en parlant des membres du gouvernement de la Défense nationale : « J'ai tant souffert du mal qu'ils m'ont fait, que je leur ai voué une haine éternelle. »

Les gens du 4 Septembre et leurs successeurs n'ont jamais pardonné cette phrase au général.

Ils se vengent aujourd'hui en invoquant une loi que M. Farre violait l'année dernière à son profit. Soit! Ducrot s'en va, Ducrot qui, à deux reprises différentes, commande en chef devant l'ennemi; mais Lecointe, le sénateur de fraîche date, qu'allez-vous en faire, M. le ministre de la guerre?

Lecointe aussi est arrivé à la limite d'âge, et Lecointe n'a jamais été qu'un obscur lieutenant de Faïdherbe. Où donc Lecointe a-t-il commandé en chef? Dans quelles combats s'est-il signalé.

Serait-ce à la prise du fort de Ham, par exemple? Non, Lecointe est républicain; de plus il est sénateur cela suffit!

Eh bien! violez donc une fois de plus la loi, et dites à la France que si Ducrot disparaît après Bourbaki, elle peut néanmoins dormir en paix sous la protection de Farre et de Lecointe.

JULES RANSON.

Le Gérant : Etienne LABROSSE.

Imprimerie X. JEVAIN, rue Sala, 44.

LE CAFÉ DES GOURMETS
est composé des meilleures sortes.
Il ne contient aucun mélange de Chicorée ou autres substances analogues.
Toutes les boîtes doivent être scellées par deux bandes portant le nom : TREBUCIEN.
ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ETIQUETTE

Nous engageons vivement les personnes qui s'occupent d'agriculture et qui tiennent à être au courant de tout ce qui s'écrit et se fait au sujet de la vigne, de s'adresser à la

GAZETTE AGRICOLE & VITICOLE

journal paraissant tous les dimanches, et qui a été choisi par le comité d'études et de vigilance pour la destruction du phylloxéra dans le département du Rhône, pour la reproduction de tous ses documents, rapports, procès-verbaux, etc. On s'abonne au bureau du journal, à Lyon, r. de la Bourse, 14. Prix : 8 francs par an.

TRAMWAYS & OMNIBUS DE LYON

Affichage dans les diverses Voitures, Bureaux et Échoppes de la Compagnie

S'adresser, pour traiter, à l'Agence de Publicité
V. FOURNIER, 14, rue Confort, LYON

BONNEMENT SANS FRAIS À TOUS LES JOURNAUX

V. FOURNIER, Rue Confort, 14, LYON

VÉRITABLE LIQUEUR D'HENDAYE

(Médaille d'or.) HYGIÉNIQUE, DIGESTIVE
Expédition franco, en France, depuis 8 litres. Dépôts partout, notamment à Paris, Vve Pacquetet, rue Châteaudun, 2; à Lyon, C. Vidal, c. de la Liberté, 15. Fabrique P. BARBIER, à Hendaye (Basses-Pyrénées).

CONTRE ANÉMIE

Chlorose, manque d'appétit

Prendre le VIN BERTRAND

Tonique par excellence

PHARMACIE DES ARCHERS

12, Rue Confort, Lyon

LEÇONS

d'Italian, d'Allemand, d'Espagnol et d'Anglais (traductions)

Prix modérés

S'adresser à l'Agence Fournier
rue Confort, 14, sous le n° 1216.



FER ENCAUSSE

SOLUTION TITRÉE DE FER BICARBONATÉ

Guerlit : Chlorose, Anémie, Névralgies, Hystérie, Pertes blanches, Epuisement, Lymphatisme, Rachitisme, etc.

Il ne se coagule jamais et il est véritablement le moins cher de tous les ferrugineux, puisque le flacon dure de 40 à 50 jours.

PRIX DU FLACON UNIQUE : 3 fr. 50

VENTE dans toutes les bonnes Pharmacies

Vente en gros et Dépôt général : Comptoir, Paët & C°

45, FAUB. MONTMARTRE, 45, PARIS

LYON : Vente en gros : Cherblanc, Lestra, Faivre ; au détail : Pharmacie des Terreaux, Pharmacie du Serpent, Mazade et Daloz Monvenoux, Lioras.

LE DOCTEUR CHOIFFÉ

Ex-Médecin de marine, offre gratuitement une brochure indiquant sa méthode (10 années de succès dans les hôpitaux) pour la guérison radicale de hernies, hémorroïdes, maladies de vessie, goutte, gravelle, rhumatismes. Adresser les demandes :

27, quai Saint-Michel, Paris.

PAVILLONS RUSTIQUES EN CIMENT

Pièces d'eau, Moultures en ciment, Travaux de Maçonnerie

FAVIER SIMON

ROCAILLEUR

Médaille à l'Exposition de Lyon 1879, au Commerce

56, Rue de Trion, au 2^e

(Lyon-St-Just).

BON VIN

BIÈRE, CIDRE naturel à s'y méprendre, obtenu avec la préparation hygiénique de GARDÈS, à Bellegarde-Penne (Tarn), seul inventeur — Dose et instruction pour un hectolitre, franco contre 4 fr. mandat-poste, aux instituteurs, franco en gare pour 5 hectolitres, 13 fr., pour 10 hectolitres, 20 fr.

TIMBRE CAOUTCHOUC

ANCIENNE MAISON LEFÈVRE

Grande-Rue de la Croix-Rousse, 144

C. THIVOLLET

SUCCESSION

LYON, Cours de la Liberté, 87, LYON

DEMANDEZ

dans les dépôts de la Société des Laiteries du Rhône les BEURRES tant appréciés des gourmets et amateurs de beurre de table. — Marque des LAITERIES DU RHÔNE.

Beurre extra-fin, genre Joigny, le kilogramme 5 fr. Beurre fin de table, le kilogramme..... 3 50

QUALITÉS ESTAMPILLÉES

HERNIES

sans opération, guérison prompte, parfaite, garantie par les faits. En conséquence plus de bandage. Dr. GAILLARD, q. Charité, 1. Lyon.

Sage-Femme

Maison d'accouchement tenue par Mme Jeannin, 3, rue de la Platière, Lyon. Pensionnaires. — Soins les plus assidus. — Discrétion assurée. — Consultations. — Chambres. — Se charge de placer les enfants.

AVIS AUX MÈRES DE FAMILLE

Une expérience de quinze années et la faveur des principales autorités médicales, sont venues démontrer que pour combattre la présence des vers intestinaux, qui font tant de victimes parmi les chers petits êtres dont la vie et la santé nous coutent tant de soins et de sollicitude, aucun vermifuge n'a encore offert des résultats aussi heureux que

LE SAUVEUR DES ENFANTS

L'ÉCLAIR

paralysées par ceux qui auraient dû les seconder, (*c'était précisément l'opinion de Denis Brack faisant fusiller Arnaud*) seraient restées sans fruit, si une direction plus iernue et plus éclairée n'était venue les diriger. (*Attention le grand mot va être lâché*).

« Le gouvernement provisoire songeait enfin (*que de songes!*) à utiliser notre patriotisme; il reconnaissait les pouvoirs du grand patriote italien (*ah! cette fois nous y sommes!*) que nous avions appelé à notre aide, en même temps que des nuées de volontaires, enfants perdus du dévouement aux Patries (*sic*) se dirigeaient vers l'ennemi.

« Cinq légions étaient formées par notre municipalité, trois ont eu l'honneur de se mesurer avec un ennemi dix fois supérieur.

« C'est en partie à leur héroïsme que nous devons de n'avoir point vu le conquérant dans nos murs.

« C'est à ces volontaires, c'est au porte-étendard de la liberté des peuples, à Garibaldi, c'est à nos légionnaires surtout que les initiateurs de cette œuvre et la municipalité lyonnaise veulent donner un témoignage de leur gratitude en leur élevant un modeste monument.

« En conséquence, le conseil est prié: 1^e d'accepter la somme de 21.230 fr. 60, produit de la souscription; 2^e d'y ajouter la somme de 58.760 fr. 40, pour parfaire le total de 80.000 fr., coût du monument en question. »

**

Après cette lecture, la discussion commence. Tout d'abord, M. Bessières trouve ce rapport *remarquable*. C'est assez naturel. *Asinus, asinum fricat*, traduction à l'usage de nos municipaux: *Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admirer*. M. Bessières est un brave homme qui n'est point difficile; il serait émerveillé du langage, pourvu qu'il fut républicain, que tiendrait un Iroquois après deux mois de leçons de français prises chez un canut de la Grand'Côte.

C'est dire ce que nous pensons, pour le style, du résumé que nous venons de citer. On ne comprend pas que des conseillers municipaux qui ont su casser leurs femmes dans divers emplois bien payés de l'Instruction publique, n'aient pas au moins l'habileté de faire travailler leurs épouses.

Ce n'est pas M^{me} Vacheron, de la rue Sainte-Catherine, ni M^{me} Despeignes, même numéro, ni M^{me} Rossigneur, de la rue de Dijon, qui auraient fabriqué un rapport aussi rempli d'emphase bête, que de fautes de grammaire.

M. Bessières comble ensuite une lacune. Il rappelle que le patriotisme de la Défense nationale a été provoqué non-seulement par la municipalité, mais aussi par le commissaire du gouvernement, M. Challemel-Lacour. C'était vraiment une lacune, et nous espérons bien que dans le monument futur, il y aura deux bas-reliefs, l'un représentant les mobiles de Carayon-Latour renversés dans la poussière par le mot sublime de Challemel-Lacour :

Fusillez-moi ces gens là!

L'autre représentant la *Maison des Frères de Caillouet*.

Après M. Bessières, vient M. Clapot qui ne veut pas de l'emplacement choisi et accepté par la commission. A son avis, un monument placé à l'entrée du Parc est trop loin du centre de la ville; les générations futures n'auraient peut-être pas assez de patriotisme pour aller chercher des leçons à une telle distance. Clapot réclame la place Perrache.

M. Grinand propose d'ériger le monument sur l'emplacement occupé par la statue équestre de Louis XIV, place Bellcour.

M. Juliaa est du même avis.

On essaie, en vain, de faire comprendre à ces deux messieurs que la statue équestre de Bellecour est un chef-d'œuvre; que sur cette place il faudrait, pour un monument d'aspect présentable, non pas 80.000 francs, mais un demi-million. Rien n'y fait, Grinand tient à son idée. Ce citoyen-là veut déboulonner le grand roi; peut-être même, espère-t-il que la ville reconnaissante lui fera cadeau du *Cheval de Bronze*, pour un sujet de pendule.

O Grinand, consolez-vous, votre idée n'a pas prévalu, mais c'est pour votre bien.

Quand vous serez mort..., un de vos successeurs au conseil, proposera de remplacer l'œuvre de Lemot par votre statue à vous, et alors, à cheval ou à pied, vous serez le phare des générations républicaines.

**

Pour finir, faisons une ou deux réflexions sérieuses. D'abord, si la modestie convient même aux vainqueurs, à plus forte raison, elle est nécessaire aux vaincus; et nous trouvons qu'on élève trop de monuments. En 1870 c'était la rage du galon; on n'allait pas pour cela à la victoire. Aujourd'hui on coule pour des statues, un bronze qui ferait mieux dans l'artillerie..., ce n'est pas ainsi qu'on prépare une revanche.

Ensuite, il est étrange que des hommes intelligents comme le sont nos conseillers municipaux, s'imaginent alors que si Lyon a été préservé de l'invasion allemande par Garibaldi et ses bandes, qu'il faut remercier.

« Les gens là, (rien de commun avec ceux de Carayon,) n'ont trop bien mettre à sac un couvent de Carmes, n'acer les tonneaux d'un petit séminaire, voler la croix vénérée, pour savoir faire autre chose. Quel fut le le Garibaldi, quelle influence il exerce sur les chouilleries, les enquêtes l'ont dit, et il faut être par conseiller municipal pour l'ignorer.

« Nous, nous croyons simplement que N. D. de ère a été pour beaucoup dans le salut de notre Jours rendons hommage à la bravoure de nos léres du Rhône, mais nous sommes persuadés que nous gardés.

« Renaissance, nous batissons, nous aussi, notre t, vous l'avez peut-être aperçu sur le haut de

la colline. Il coûtera bien des millions et cependant, il sera tout à nos frais.

Votre monument, messieurs du conseil, coûtera beaucoup aux contribuables et, pour comble de malheur, en face du nôtre, il sera bien petit.

MARK.

LES GRÈVES DU GARD

Une fois de plus, les grèves du Gard ont proclamé avec la dernière évidence l'impuissance absolue du radicalisme en face de la question sociale.

Cette vérité était déjà connue, mais il est toujours bon de la constater pour l'opposer à l'occasion à l'aveugle simplicité de tant d'esprits qui ont encore la bonhomie d'y croire.

**

Les délégués de l'extrême gauche sont allés, sur les lieux, faire une enquête aussi ridicule que solennelle sur les causes et les origines de cette grève tapageuse.

Ils ont vu les patrons et se sont abouchés avec les ouvriers.

Après avoir écouté les réclamations des uns, les explications des autres, convaincus que ce désaccord ne venait que d'un malentendu, ils ont voulu entrer en pourparlers et tenter une conciliation entre les deux partis.

Les administrateurs auxquels ils se sont d'abord adressés, ont fait preuve d'un libéralisme auquel ils ont été obligés de rendre publiquement hommage.

Mais quand ils sont venus apporter leurs propositions aux grévistes, ils ont été accueillis par une fin de non-recevoir.

Les émeutiers n'ont rien voulu entendre. Ils sont restés sourds aux raisons les plus sages, aux motifs les plus pressants et ont de parti pris réjeté à l'unanimité toute explication et toute tentative de conciliation.

L'incident Lanessan-Fournière est utile à noter comme preuve évidente de leur impuissance.

**

Devenus par ce fait de simples colporteurs, réduits au rôle ridicule de transporter de Lalle à Bessèges, de Mollières à la Grand'Combe, une marchandise et un boniment dont personne ne voulait, nos cinq honorables n'avaient que devenir et se demandaient déjà ce qu'ils étaient venus chercher dans cette galère....

Mais ce n'était pas tout de maudire la fortune, d'accuser le destin, de s'en prendre aux étoiles, il fallait sortir honorablement de ce guêpier...

Pareils à des naufragés échoués au milieu des glaces du pôle nord, ne sachant ce qu'ils avaient à craindre ou à espérer, ils étaient dans des transes mortnelles, dans de cruelles inquiétudes, quand tout à coup le bruit se répand que les pantalons rouges ont apparu à l'horizon et que le gouvernement envoie la force armée pour maintenir l'ordre et garantir la sécurité menacée par les grévistes.

C'était le salut! la délivrance inespérée!! Aussitôt, ils se récrient, ils réclament, ils protestent avec éclat, ils déclarent solennellement que l'autorité entrave à dessein leur mission pacifatrice, la rend absolument impossible par une intervention aussi prémature qu'inopportune, que leur séjour par ce fait est devenu inutile, et n'ayant plus de raison d'être, ils n'ont plus qu'à se retirer, et... c'est ce qu'ils font par le premier train express de Marseille à Paris.

**

Telle est la comédie, la farce qui a été jouée par des individus qui prétendent passer pour sérieux aux yeux de l'Europe entière.

Mais ils ne donneront le change à personne. Depuis trop longtemps, ils ont habitué le monde à ces tartufes épiques, pour lui faire avaler de confiance ces boniments de pâtres ambulants.

Il y a un fait certain, positif, indéniable, c'est que la force armée, loin d'être venue entraver leurs efforts, n'a été que la conséquence de leur impuissance non seulement à aboutir à une entente quelconque, mais à maintenir l'ordre compromis et la sécurité menacée.

**

Un témoignage qui ne sera suspect à personne, c'est le propre aveu de ceux mêmes qui avaient intérêt à cacher la vérité.

Sous l'effet de la déception inattendue qu'ils avaient éprouvée, Henry Maret a condamné les grèves en principe, et les a traitées dans son journal de procédés enfantins, de moyens primifs pour résoudre les questions sociales.

Jamais Maret n'aurait fait un pareil aveu, jamais il ne se serait mis en opposition ouverte avec ses compères de l'*Intransigeant* et du *Radical*, s'il n'y avait été amené par la force des faits et l'évidence de la vérité.

Car les grèves du Gard ont encore cet avantage de nous faire constater, avec l'impuissance du radicalisme, les divisions du parti.

Pendant que Maret condamne les grèves et les traite de procédés enfantins, Benoît Malon et Amouroux en proclament la nécessité, les regardent comme la condition sine qua non du progrès véritable et de l'affranchissement du travail.

Il y aurait beaucoup à dire sur cette division des som-

mités radicales, sur une question aussi importante. Mais cela nous entraînerait trop loin.

Nous ne ferons qu'une réflexion: c'est que le radicalisme, comme doctrine de gouvernement est encore à l'état embryonnaire et que le peuple attendra longtemps, s'il ne peut espérer et attendre que de lui, la réalisation de ses rêves et de son bonheur.

LAURENT.

LA PRUSSE

La Chambre des députés prussiens s'est occupée, samedi, durant cinq heures, de la question juive, que le pasteur Stoecker a remise sur le tapis, à propos d'un article du budget concernant l'administration de la police. Suivant M. Stoecker, le grand danger pour l'Allemagne, c'est toujours la prépondérance des juifs, et, si les Allemands veulent rester maîtres chez eux, il faut qu'ils excluent au plus tôt les juifs des écoles chrétiennes, de la magistrature, du barreau, de l'enseignement universitaire, etc.

Les députés progressistes Virchow et Richter ont repoussé cette tentative de galvaniser une agitation près de cesser.

Mis en cause à propos des troubles anti-sémitiques en Poméranie, le ministre de l'intérieur, M. de Puttkamer, a justifié son administration, s'étonnant que les progressistes se montrassent si fort partisans d'une prompte intervention de la force armée. L'attitude du ministre a porté à croire que le gouvernement tient à garder autant que possible la neutralité dans cette question de races.

**

La *Cultur* marche. L'armée prussienne compta 273 suicides l'année passée et Berlin pendant les quinze derniers jours 28 cas, 2 par jour. On sait que les suicides se multiplient à mesure que les croyances religieuses diminuent.

Ce qui diminue aussi peu que les suicides, c'est l'influence des israélites au point de vue intellectuel. On sait qu'il est peu de journaux à Berlin qui ne comptent un ou plusieurs juifs parmi les rédacteurs. Les rédacteurs des feuilles charivariques, Kladderadatsch, Ulk, Guêpes, sont exclusivement juifs. Proportions gardées, les juifs comptent parmi les étudiants des universités et des gymnases plus du double des protestants, plus du triple des catholiques. Parmi les 5000 libraires de l'empire il y en a 500 qui sont juifs c'est-à-dire plus du dixième. Il y en a de fort considérables. Ils exploitent les traductions des classiques pour les élèves paresseux et les livres obscènes. Ils détiennent surtout les librairies anciennes ou antiquaires et assomment le public de réclames et d'envois. Un ci-devant marchand de blé, puis banquier, recommande les œuvres du juif Paul Lindau, connu par son éhonté matérialisme. Une des feuilles de cet acabit le *Tagblatt* déclare que toute tentative d'opposition contre la finance judaïque, qui n'a en vue que d'enrichir l'Europe et de répandre le bien-être, avortera, sera une bassesse; que Bontoux, le représentant du christianisme, n'a agi que d'après les doctrines chrétiennes; que le faubourg Saint-Germain à Paris a perdu des sommes immenses; que même les membres de la famille impériale d'Autriche y ont pris part; que le journal catholique *Vaterland* vient d'abandonner lâchement la cause de Bontoux; que l'alliance israélite est une assemblée de saints; que le ciel n'est pas plus pur que la conscience des boursicotiers sémites; que, que, que... enfin la bourse est la bourse et Rothschild son prophète.

Le *Tagblatt* oublie d'ajouter que dans cette guerre de forbans, Bontoux fut le moins fort et que les mers de la finance continueront d'être exclusivement écumées par l'« Alliance israélite universelle. »

(*Liberté*, de Fribourg, Suisse).

Le Concordat

La Chambre a pris mardi en considération la proposition de M. Boyset, portant qu'à partir du 1^{er} janvier 1883, le Concordat sera abrogé.

Sans s'exagérer, l'importance de ce vote, sans vouloir affirmer qu'il engage l'avenir, il est bon de noter ce symptôme nouveau de la mauvaise volonté de la Chambre envers l'Eglise, ou plutôt de l'incompatibilité d'humeur qui éclate invinciblement entre la République et le catholicisme.

**

Nous regrettons de ne pouvoir donner le texte du magnifique discours prononcé à ce sujet par M^{me} Freppel. L'éminent et éloquent prélat, suivant les habitudes scolastiques qu'ont toujours respectées les grands orateurs, et qui donnent aux démonstrations un caractère rigoureux et victorieux, a divisé ce discours en trois points:

Il a démontré, d'abord, que la proposition Boyset était contraire au droit international; il aurait pu ajouter, au bon sens: car le Concordat est un traité: les traités ne s'abrogent pas, ils se modifient d'un commun accord, ou se dénoncent.

Il a démontré, ensuite, que la proposition Boyset était contraire au droit constitutionnel des Français; car la conclusion, comme la dénonciation des traités, appartient au pouvoir exécutif, et toute initiative du pouvoir

L'ÉCLAIR

législatif en matière de traité, est un empiètement et une usurpation.

Il a démontré, enfin, que la proposition Boyasset était pleine de périls et allait porter le trouble dans l'âme même de la Patrie ; et il a su trouver des accents admirables pour convier tous les enfants de la France à l'union, à la concorde, au travail en commun.

Il n'a pas été répondu au discours de l'évêque d'Angers.

**

M. Boyasset a pataugé dans le *Syllabus*.

M. Steeg s'est pris les jambes dans les loques de sa robe de pasteur qu'il a jetée aux orties.

Ouant au bon ingénieur qui a pris pour chantier le rôle des affaires étrangères, il est venu déclarer que le gouvernement demandait la prise en considération, parce qu'il désirait faire rejeter la proposition.

Ce procédé appartient au répertoire du Palais-Royal et M. de Freycinet se livre, en s'en servant, à une concurrence déloyale envers l'excellent Geoffroy.

**

Si par hasard, la proposition Boyasset sortait des limbes des commissions et arrivait au grand jour de la tribune, nous la discuterions avec les développements qu'elle mérite.

Disons, cependant, immédiatement, que l'abrogation du Concordat, pour parler le langage amphigourique de M. Boyasset, ne nous déplairait pas.

Seulement, nous demanderions qu'elle fut précédée d'une simple formalité :

La République commencerait par accorder, non-seulement aux diocèses, mais encore aux chapitres, aux cures, aux paroisses, la personnalité civile ; puis elle inscrirait au Grand Livre de la dette publique, au nom de ces diverses personnes civiles, une somme de 53 millions de rentes 3%.

Elle leur remettrait, en toute propriété, les monuments affectés au culte.

Moyennant quoi, M. Boyasset pourrait déchirer tous les Concordats de la terre, et nous autres catholiques, nous consentirions volontiers à ne plus entendre parler de la République, qui, de son côté, s'engagerait à ne plus mettre son vilain nez dans nos petites affaires.

L'Eglise libre dans l'Etat libre ne serait plus une vain formule.

Le divorce serait définitif entre l'Eglise et l'Etat, et nous verrions lequel des deux conjoints, désormais séparés, serait le premier à se mordre les doigts.

Que si M. Boyasset et ses congénères rêvaient d'abroger le Concordat en dehors de ces préliminaires naturels, équitables, forcés ;

Si leur proposition avait pour but unique de ravir à l'Eglise le budget des cultes, que l'Etat spoliateur lui paye à titre de restitution anonyme ;

Si elle avait pour but aussi d'enlever aux fidèles leurs cathédrales, leurs églises et leurs chapelles, aux prêtres leurs cures, aux desservants leurs jardinets ;

MM. Boyasset et ses congénères ne seraient pas à proprement parler des hommes politiques, mais de simples grinches et de vulgaires pick-pockets.

Or, je respecte trop M. Boyasset et ses congénères pour croire un seul instant qu'ils aient sur la propriété d'autrui des idées aussi subversives.

Voilà tout ce que nous avons à dire pour l'instant.

**

La Chambre française a pris en considération un projet de loi athée, abrogeant le Concordat.

La Chambre anglaise a voté un bill du comte de Redesdale excluant les athées du Parlement et imposant aux représentants du peuple anglais une confession de foi en un Dieu tout puissant.

Le Reichstag a voté les fonds nécessaires à l'installation d'une ambassade de l'empire d'Allemagne auprès du Vatican, et l'un de ses orateurs s'est écrié : « On demandera ce que c'est que le Pape ? Le Pape est le souverain de 200 millions d'âmes. Le Pape est le premier souverain du monde. »

Ainsi, par une coïncidence en quelque sorte providentielle, le même jour, à la même heure, trois nations s'occupaient de Dieu par la voix de leur Parlement.

Deux nations affirmaient Dieu.

Une troisième le niait.

Les deux premières nations sont prospères, puissantes, respectées.

La troisième nation meurt.

Réfléchis, ami lecteur.

Compare, conclus, et sois gai si tu peux l'être.

(*Le Clairon*).

J. C.

TRIBUNE DES ŒUVRES

FACULTÉS CATHOLIQUES DE LYON

Conférence du vendredi 17 mars :
L'origine du premier homme, par M. Belin, professeur à l'école supérieure de Théologie.

**
Mardi 7 courant, à l'occasion de la fête de saint Thomas

d'Aquin, patron des Facultés Catholiques, une messe solennelle a été célébrée par Son Eminence Mgr Caverot, archevêque de Lyon.

Tous les professeurs des Facultés en robes, beaucoup d'étudiants et un grand nombre d'invités assistaient à cette solennité religieuse.

Les communions ont été nombreuses et le cœur du premier pasteur de ce diocèse, s'est réjoui en voyant un aussi grand nombre de personnes s'approcher de la sainte Table.

Nous avons remarqué principalement les professeurs allant puiser à la source même des sciences, avec le savoir, ces sentiments d'amour pour la jeunesse et d'abnégation pour soi-même.

Noble exemple donné à ceux qui sont appelés à instruire, à diriger.

L'ENSEIGNEMENT ATHÉE

M. Jean de Moussac a étudié avec un soin tout particulier et a dénoncé à l'attention du monde catholique le but infernal que poursuit le F. . Jean Macé, auteur de la *Ligue de l'Enseignement*.

Il serait à désirer que tous ceux qui s'occupent un peu de ces graves questions : l'instruction, l'éducation de la jeunesse fussent inspiré des nobles pensées de M. de Moussac et pussent réagir contre le mal.

Nous nous empressons de reproduire la lettre suivante que lui a adressée M. le comte de Chambord :

« Goritz, le 14 janvier 1882. »

« L'auteur de la *Ligue de l'Enseignement* devait, mon cher Moussac, à l'exemple de Joseph de Maistre, compléter son œuvre en attirant à son tour l'attention publique sur les *Bienfaits de la Révolution*. Une éducation sans Dieu doit forcément aboutir à des crimes sans nom. La Ligue, dont vous avez si bien décrit les tendances depuis son origine jusqu'à nos jours, n'a qu'un but : déchristianiser la France, et par conséquent la ramener aux plus mauvais jours de son histoire.

« Aux précieux encouragements que vous avez reçus du Saint-Père et de tant de prélates éminents, j'ai tenu à joindre les miens, et à vous adresser mes plus sincères félicitations. Persévérez dans la voie où vous êtes, et marchez-y résolument.

« Comptez sur ma constante affection. »

HENRI »

Nous prions les personnes auxquelles nous adressons notre journal comme propagande de nous le retourner si elles ne veulent continuer un abonnement

Le Gérant : Etienne LABROSSE.

Imprimerie X. JEVAIN, rue Saia, 44.

LE CAFÉ DES GOURMETS
est composé des meilleures sortes.
Il ne contient aucun mélange de Chicorée ou autres substances analogues.
Toutes les boîtes doivent être scellées par deux bandes portant le nom : TREBUCIEN
ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ETIQUETTE

Au Bon Marché

94, COURS LAFAYETTE, 94

Grand Assortiment de Jouets d'Enfants, Poupées, Jeux, Bibelots, Sacs pour Dames et Paniers Fantaisie, Articles de Ménage et de Parfumerie.

OBJETS D'ÉTRENNE DE TOUTE PROVENANCE

Prix exceptionnel de bon marché

TRAMWAYS & OMNIBUS DE LYON

Affichage dans les diverses Voitures, Bureaux et Échoppes de la Compagnie

S'adresser, pour traiter, à l'Agence de Publicité
V. FOURNIER, 14, rue Confort, LYON

ABONNEMENT SANS FRAIS A TOUS LES JOURNAUX

V. FOURNIER, Rue Confort, 14, LYON

VÉRITABLE LIQUEUR D'HENDAYE

Médaille d'or. HYGIÉNIQUE, DIGESTIVE (Médaille d'or.)

Expédition franco, en France, depuis 8 litres. Dépôts partout, notamment à Paris, Vve Pacquet, rue Châteaudun, 2; à Lyon, C. Vidal, c. de la Liberté, 15. Fabrique P. BARBIER, à Hendaye (Basses-Pyrénées).

ARMES DE CHASSE ET DE TIR

FABRIQUE ET RÉPARATION

FOURNITURE ET ÉCHANGE

Canon Choke-Bored à longue portée

J. MULLER, 20, rue d'Algérie, LYON.



CONTRE ANÉMIE

Chlorose, manque d'appétit

Prendre le VIN BERTRAND

Tonique par excellence

PHARMACIE DES ARCHERS

12, Rue Confort, Lyon

FER ENCAUSSE

SOLUTION TITRÉE DE FER BICARBONATÉ

Guérît : Chlorose, Anémie, Névralgies, Hystérie, Pertes blanches, Epuisement, Lymphatisme, Rachitisme, etc.

Il ne se coagule pas, et il est véritablement le moins cher de tous les ferrugineux, puisque le flacon dure de 40 à 50 jours.

PRIX DU FLACON UNIQUE : 3 FR. 50

VENTE dans toutes les bonnes Pharmacies

Vente en gros et Dépôt général :

Coutellié, Paët & C^e

45, FAUB. MONTMARTRE, 45, PARIS

LYON : Vente en gros : Cherblanc,

Lestra, Faivre ; au détail : Pharmacie des Terreaux, Pharmacie du Serpent, Mazade et Daloz

Monvenoux, Lioras.

LEÇONS

d'Italien, d'Allemand, d'Espagnol et d'Anglais (traductions)

Prix modérés

S'adresser à l'Agence Fournier

rue Confort, 14, sous le n° 1216.

PAVILLONS RUSTIQUES EN CIMENT

Pièces d'eaux, Moulures en ciment, Travaux de Maçonnerie

FAVIER SIMON

ROCAILLEUR

Réduite à l'Exposition de Lyon 1879, au Comité agricole

56, Rue de Trion, au 2^e

(Lyon-St-Just).

BON VIN BIÈRE, CIDRE

naturel à s'y méprendre, obtenu avec la préparation hygiénique de GARDES, à Belaygue-Penne (Tarn), seul inventeur — Dose et instruction pour un hectolitre, franco contre 4 fr. mandat-poste, aux instituteurs, franco en gare pour 5 hectolitres, 13 fr., pour 10 hectolitres, 20 fr.

TIMBRE CAOUTCHOUC

ANCIENNE MAISON LEFÈVRE

Grande-Rue de la Croix-Rousse, 144

C. THIVOLLET

SUCCESSION

LYON, Cours de la Liberté, 87, LYON

DEMANDEZ dans les dépôts de la Société des Laiteries du Rhône les BEURRES tant appréciés des gourmets et amateurs de beurre de table. — Marque des LAITERIES DU RHÔNE.

Beurre extra-fin, genre Joigny, le kilogramme 5 fr. Beurre fin de table, le kilogramme..... 3 50

QUALITÉS ESTAMPILLÉES

LE SAUVEUR DES ENFANTS

Ce précieux remède se trouve chez son inventeur Léon BERTRAND, rue Confort, 12. Détail, pharmacie St-Pothin, 24, rue Bugeaud, et toutes les pharmacies.

PRIX : 2 fr. 50

Le Journal des Tirages Financiers

(12^e Année)

PARIS - 18, Rue de la Chaussée-d'Antin, 18 - PARIS

PROPRIÉTÉ DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE FINANCIÈRE

(SOCIÉTÉ ANONYME)

Capital : VINGT-CINQ MILLIONS de francs

Est indispensable à tous les Porteurs de Rentes, d'Actions et d'Obligations. — Très-complet. — Parait chaque Dimanche. — 16 pages de texte. — Liste officielle des Tirages. Cours des Valeurs cotées officiellement et en Banque. — Comptes-rendus des Assemblées d'Actionnaires. — Etudes approfondies des Entreprises financières et industrielles et des Valeurs offertes en souscription publique. — Lois, Décrets, Jugements intéressant les porteurs de titres. — Recettes des Chemins de fer, etc., etc.

L'ABONNÉ A DROIT :